



TOCQUEVILLE FRANCE S

SEPTEMBRE 2025 (données au 30/09/2025)



L'objectif du fonds est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de chercher à surperformer le marché actions français sur la durée de placement recommandée, qui est au minimum de 5 ans, tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables selon l'analyse de la société de gestion.



234 M€ Actif net



122.37 € Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.com

Horizon de placement conseillé



Gérants

Pierre Schang, Matthieu Tassy

Caractéristiques

FCP Type Durée de vie Création 16/06/2017 Date de 1ère VL 16/06/2017 Code ISIN FR0013245370 Code Bloomberg TOCODYS FP

Devise de cotation

Affectation des résultats Capitalisation Indice SBF120 NR Eligible au PEA Oui Classification SEDR Article 8

L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par le compartiment

Conditions financières

Frais d'entrée 4% max. non acquis à l'OPC

Frais de sortie 1% max. 1,15% TTC max. Frais de gestion

Commission de surperformance

Swing pricing Non (définition en dernière page)

1.15%

1 FUR Min de souscription

Frais au 31/03/2025

Frais de gestion et autres frais

administratifs et

d'exploitation

0.62% Coûts de transaction

Frais de

surperformance

Informations opérationnelles

Valorisation Ouotidienne Cut-off 14:30 Règlement 1+2

CACEIS Fund Administration Valorisateur

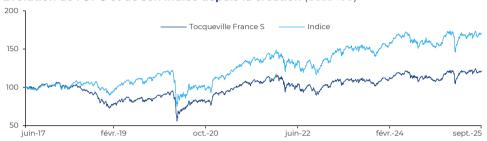
CACEIS Bank Dépositaire Décimalisation Dix-Millièmes

Commentaire du gérant

Tocqueville France S progresse de 1.49% sur le mois et de 10.40% depuis le début de l'année.

Le mois a été marqué par la persistance de l'incertitude politique en France avec la nomination de Sébastien Lecornu au poste de Premier ministre chargé, dans un premier temps, de former un gouvernement dans un contexte politique toujours fragmenté. Ce flou qui s'installe dans la durée, alors que les finances publiques continuent à se dégrader, a encouragé l'agence de notation Fitch à réviser en baisse la note de crédit de la France de AA- à A+. Ce contexte a au moins la vertu de focaliser l'opinion sur le sujet brûlant de la dette en amont d'échéances électorales importantes (municipales en 2026, présidentielle en 2027) laissant espérer que le sujet des finances publiques occupera une position prépondérante dans les programmes des différents candidats. En septembre, la performance de Tocqueville France a été positive principalement portée par Schneider Electric (+13 %), Airbus (+10 %), EssilorLuxottica (+6 %) et Safran (+5 %) tandis que la baisse de l'Oréal (-7 %), Edenred (-18 %) et Pernod Ricard (-14 %) a pénalisé la progression de la valeur liquidative du portefeuille. Nous avons notamment renforcé les positions en Unibail, Carrefour et OPMobility.

Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)



Indice: source Bloomberg

Performances (%)

		YTD	Arridansee			
	1 mois		1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
OPC	+1,5	+10,4	+6,7	+10,2	+8,5	+2,4
Indice	+2,5	+9,5	+6,1	+13,2	+11,9	+6,7

Annualicác



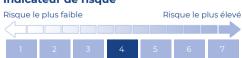
Source : La Financière de l'Echiquier, Bloomberg

Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts d'impôts pour l'investisseur. Les performances du compartiment et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul nt compte de tous les frais et commission

Jusqu'au 30/12/2004, l'indice de référence était CAC 40 NR (ouverture). Puis jusqu'au 21/05/2020 CAC 40 NR. Et depuis le 22/05/2020, SBF120 NR.

Autres indicateurs de risque (pas hebdomadaire)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Volatilité de l'OPC	14,0	14,1	15,7		- 17,9
Volatilité de l'indice	14,9	14,8	16,5		- 18,6
Ratio de Sharpe	0,4	0,8	0,6		- 0,2
Beta	0,9	0,9	0,9		- 0,9
Corrélation	1,0	1,0	1,0		- 1,0
Ratio d'information	0,2	-1,4	-1,4		0,9
Tracking error	2,3	2,2	2,6		- 5,3
Max. drawdown de l'OPC	-14,6	-14,6	-23,3		47,8
Max. drawdown de l'indice	-16,1	-16,1	-21,9		38,6
Recouvrement (en jours ouvrés)	60,0	60,0	363,0		- 304,0

Indicateur de risque



Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

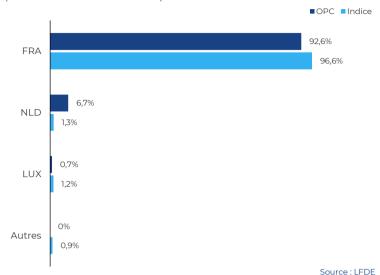
Profil de l'OPC

VE/CA 2025	3,2
PER 2025	21,7
Rendement	3,0%
Active share	27.7%

Poche trésorerie (en % de l'actif net) 1,5% Nombre de lignes 41 Capitalisation moyenne (M€) 100 868 Capitalisation médiane (M€) 41 305 Source: LFDE

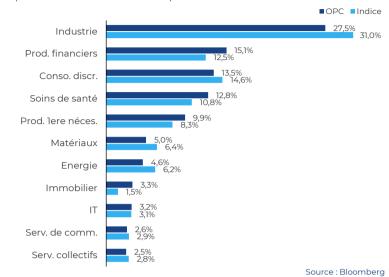
Répartition géographique

(en % de l'actif net hors trésorerie)



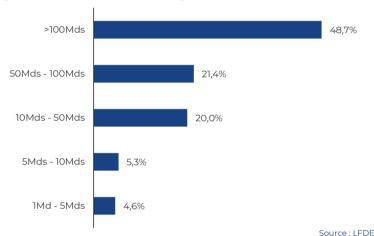
Répartition sectorielle

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Répartition par taille de capitalisation (€)

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Principales positions

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net	
Schneider Electric	FRA	Industrie	7,4	
EssilorLuxottica	FRA	Soins de s	6,3	
LVMH	FRA	Conso. discr. 6,0		
Safran	FRA	Industrie	5,3	
L'Oréal	FRA	Prod. 1ere	5,3	
Axa	FRA	Prod. fina	5,0	
Airbus	NLD	Industrie	5,0	
Air Liquide	FRA	Matériaux	4,9	
BNP Paribas	FRA	Prod. fina	4,7	
TotalEnergies	FRA	Energie	4,5	
Poids des 10 premières positions : 54,4%				

Source : LFDE

Analyse de performance (mensuelle)

Top 3 contributeurs			
Valeurs	Performance	Contribution	
Schneider Electric	+13,1	+0,8	
Airbus	+10,2	+0,5	
EssilorLuxottica	+6,1	+0,4	
Poids des 3 contributeurs : 17,0%			

Flop 3 contributeurs			
Valeurs	Performance	Contribution	
L'Oréal	-7,4	-0,4	
Edenred	-18,2	-0,4	
Pernod Ricard	-14,1	-0,4	
Poids	des 3 contributeurs : 9,4 %		

Source : LFDE

Glossaire

Ratio de Sharpe

Max. drawdown

Consommation

Duration

Bêta

Lexique des conditions financières

Mécanisme par lequel la valeur liquidative est ajustée à la hausse (respectivement à la baisse) si la variation de passif est positive (respectivement négative) de Swing pricing manière à réduire, pour les porteurs présents dans le fonds, le coût de réaménagement de portefeuille lié aux mouvements de passif

Lexique des indicateurs de risque

Volatilité Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds.

Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris.

Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel. Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée »

Si le ratio est supérieur à 1 : une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ».

Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son

Ratio d'information Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence.

Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une Tracking error

performance moyenne éloignée de son indice de référence.

Recouvrement (en jours

Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille. Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »).

ouvrés) Sensibilité Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de

Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels

son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

Lexique de l'analyse financière

VE/CA Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires).

PFR Ratio de valorisation d'entreprise: Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net

discrétionnaire

Consommation de base Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels

Services de Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données. communication

On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les Pays émergents

nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants.

Matières premières Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie.

Lexique de l'analyse crédit

Obligation « investment Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+. grade

Obligation « high yield » Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-.

Durée de vie movenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le

risque est grand.

Yield to worst Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement.

Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances Rendement (tous call exercés) intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale

Pour plus d'information

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risque du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Information relative au taux de précompte mobilier: pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 %

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

